

république bretonne

EDITORIAL

UN AN DEJA ...

Voilà un an que notre journal paraît ; voilà un an que les séparatistes s'expriment à visage découvert. Qui, en Bretagne, s'en plaindrait ?

Au long des numéros, nous avons pu révéler ce qui se cache derrière les mots. En parlant de séparatisme, nous avons abordé les questions du chômage, de l'équilibre de la balance commerciale, de la culture, et aussi de la démocratie ou des relations internationales. Pendant un an, nous avons défriché un terrain qui était resté bien longtemps inexploité ; Notre travail est d'ailleurs loin d'être fini, mais nous pouvons déjà nous apercevoir que le terrain séparatiste est fertile, et propice à l'épanouissement de solutions stables aux questions qui se posent aujourd'hui en Bretagne.

Ceux qui connaissent notre projet nous avaient traités de fous. Ils nous voyaient aussitôt interdits, trainés de procès en procès, jetés en prison dès le premier numéro. Nous avions pensé à toutes les possibilités. Nous savions que nous n'étions qu'une poignée d'hommes et de femmes libres face à un Etat encore puissant. Nous savons que la loi française peut réprimer tout acte, mais aussi toute expression séparatiste. Nous aurions donc pu, pour les faire admettre, maquiller nos idées, les travestir, les édulcorer. Mais à quoi cela servirait-il de brandir un flambeau qui n'est pas celui de la liberté ? A quoi servirait-il de tromper nos compatriotes et de leur faire croire que la dignité d'un peuple peut se négocier ? Un homme est libre ou ne l'est pas, une nation est indépendante ou ne l'est pas ; rien ne sert de réclamer «un peu» de liberté, «un peu» de respect, «un peu» d'indépendance ; aucun professeur n'enseigne que 2 + 2 égale «un peu», 4, aucun médecin ne dira à une femme qu'elle est «un peu» enceinte.

Ceux qui ne nous connaissent pas se sont aperçus que les séparatistes n'étaient ni des marginaux, ni des fanatiques bornés. Chacun de nous pouvait même être un de leurs voisins, de leurs parents ou de leurs amis. Tout comme dans le peuple breton, il y a parmi nous des vieux et des jeunes, des hommes et des femmes, des gens issus du monde ouvrier et du monde agricole, des chômeurs et des travailleurs.

L'état d'esprit dans lequel nous situons notre action a été donné par le premier mot, le premier titre du premier journal : «CONSTRUIRE UN PAYS». Construire ! Il ne s'agit plus de s'indigner ou de dénoncer. Il ne s'agit plus de critiquer les imperfections de la France et de pleurer devant les malheurs de la Bretagne. Nous n'avons aucune nostalgie pour le passé, nous ne nourrissons aucune amertume, nous n'avons aucune vengeance à assouvir. Le rejet de la France ne représente pas un idéal de revanche, mais une mesure indispensable pour assurer l'indépendance de la Bretagne et la souveraineté bretonne.

Comment se fait-il qu'il faille être séparatiste pour pouvoir construire ? Parce qu'il nous faut rechercher pour notre pays une situation stable. Or cette stabilité ne peut être atteinte sans l'indépendance totale. On ne construit pas un pays en restant sous le contrôle de ceux qui l'ont détruit.

La France n'a jamais rien bâti en Bretagne. Les mouvements économiques, sociaux et culturels qui témoignaient d'une vie propre ont été progressivement remplacés par les mouvements de rouages qui révèlent une administration toute-puissante. Cette administration tue, assimile, digère, déforme et remodèle tout à son image.

Lorsque que les bretons s'interrogent : quel avenir pour notre pays ? ses politiciens unanimes renvoient la question en demandant : «Quel gouvernement voulez-vous pour la France?»

Lorsque les parents s'interrogent : Quelle éducation pour nos enfants ?, ses instructeurs leur répondent : «Quand la France aura besoin d'eux, nous vous dirons comment ils doivent être».

Lorsque les ouvriers et les paysans bretons s'interrogent : Que va devenir notre travail ?, ses technocrates les noient sous des chiffres toujours nouveaux et toujours rapidement périmés.

La Bretagne d'hier s'est épuisée à vouloir comprendre la France et à vouloir dissiper des malentendus. Plutôt que de poursuivre à tout prix un dialogue de sourds, nous préférons bâtir notre pays sans discuter avec la France qui est, de toutes façons, étrangère à ce projet. La Bretagne n'est pas une théorie ou une croyance, mais une réalité ; on ne discute pas le bien-fondé de la croissance d'un arbre ou d'une plante. Et je ne connais guère de jardinier qui argue avec les limaces et les doryphores.

Nous retrouverons bien sûr la France sur notre route. Non pas comme la mère généreuse qu'elle prétend être, mais comme l'ennemie brutale et méprisante, le bourreau de l'Algérie et de l'Indochine. Cependant à chaque génération nous la retrouvons moins puissante, plus vieille, moins agile. Je ne sais si, cette fois-ci, nous parviendrons à l'écartier de notre route pour que la marche de notre nation puisse continuer. Mais ce que je sais, c'est que les nôtres continueront la lutte jusqu'à ce que le peuple breton ait sa propre république.

1 AN ... LA BRETAGNE



VOGUANT VERS LA LIBERTE

SOMMAIRE

JE VOUDRAIS DIRE ... PAR ANDRE-GEORGES HAMON
LE JEU POLITIQUE : QUELQUES POINTS DE LOGIQUE
REPUBLIQUE BRETONNE : UN AN DEJA
LE SEPARATISME EN QUELQUES POINTS
STATUT DES PRISONNIERS POLITIQUES BRETONS

Skoazell Vreizh

A ceux qui avaient voulu enterrer SKOAZELL VREIZH, un peu trop tôt, disons-leur que nous sommes toujours en vie et sans doute encore pour longtemps.

Soit, nous serions mieux morts, mais ce jour-là n'est pas pour demain. Nous venons de vivre récemment des événements qui peuvent nous faire réfléchir. Pour nous le rappeler, le 28-11 Bernard KORBEL était libéré après plus de 13 mois de prison. Insoumis Breton avec son camarade Hervé KERRAIN qui lui, sortait 15 jours plus tard. Le 29-11 le lendemain de la libération, 2 autres insoumis Bretons se faisaient arrêter par les autorités militaires. Simple coïncidence ou volonté de ne pas laisser les prisons françaises sans détenu politique Breton ?

Quoiqu'il en soit, il nous faut constater que dans la jeunesse Bretonne, il y a une volonté à ne pas se soumettre à l'arbitraire. Si la forme de la lutte a changé par rapport à ceux qui se revendiquent du F.L.B., l'idée profonde en sa finalité reste la même : la reconnaissance culturelle sociale économique autant dire politique de la Bretagne.

Reconnaissons ensemble le courage de nos 2 compatriotes Younn CHAILLOU et Yannig LE BECHENNEC qui n'ont pas hésité à refuser de servir l'armée qui représente l'autorité française en Bretagne. Savez-vous que ces 2 jeunes Bretons peuvent passer 2 ans en prison, n'abusons pas de leur générosité pour dénoncer tout haut - bien qu'à leur manière - ce que nous pensons aussi notre juste droit.

SKOAZELL VREIZH se doit une nouvelle fois d'être l'interprète des familles des détenus politiques Bretons. Notre comité de soutien à celles-ci ne peut répondre présent que lorsque vous nous donnez les moyens de le faire, pour cela envoyez vos dons à :

Joël PARIS - L'Epertière - 44450 St JULIEN de CONCELLES.

Merci, Trugarez.

Joël PARIS

Membre de SKOAZELL VREIZH.

26 associations bretonnes sont réunies dans l'U.P.R.A.B. (Union du Pays de Rennes des Associations Culturelles Bretonnes). Combien d'autres encore agissent de leur côté, militant dans les domaines les plus variés ?

Cela fait des milliers de personnes dont l'action est entravée par la dispersion et le manque de moyens financiers...

Vous dites subventions ? Cela ne signifie-t-il pas aussi :
- dépendre du bon vouloir des administrations et des hommes politiques ?
- fonctionnellement aléatoire... si les sous ne tombent pas à la date prévue.
- mentalité d'assisté.

L'Association CHADENN, pour l'initiative bretonne propose une promotion réelle de la culture bretonne par l'indépendance culturelle, l'indépendance économique. C'est-à-dire un centre culturel financé par les bénéfices d'un Pub - Crêperie, lieu de spectacle (tournées de groupes irlandais, etc) et surtout lieu de rencontre pour les militants bretons.

Chadenn vous invite à une soirée Kig-ha-farz, avec animation musicale (conteurs, chanteurs et sonneurs) le 11 Mars 1983 à 19H30 au cours duquel ses animateurs exposeront en détail leurs projets.

Sur réservations, tél. 52.68.85
Adulte : 30 F. Enfant : 15 F.

Bar le PAN - BRUZ 35170, direction route de Nantes, à l'entrée de Pont Pean prendre direction BRUZ, 500 m après, vous êtes au «PAN».

GALA DE SOUTIEN AUX INSOUMIS BRETONS

LE MERCREDI 2 MARS A 20 HEURES
SALLE DE LA CITE A RENNES ENTREE : 30F
(PRES DE LA PLACE DES LICES)

AVEC :

ALAN STIVELL
GILLES SERVAT
PATRICK EWEN
FRANCOIS BUDET
ENVEL
MARIPOL
MAX COMBOS ET SES MUSICIENS

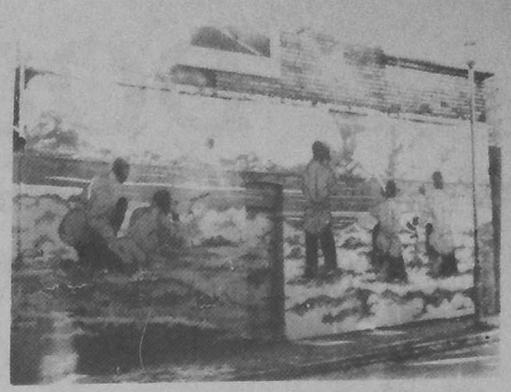
ET SOUS RESERVES

MANU LANHUEL
GROUPES IRLANDAIS

PRESENCE DE DIFFERENTS MOUVEMENTS,
ORGANISATIONS ET PARTIS POLITIQUES BRETONS

STANDS BUVETTE

CE GALA EST ORGANISE A L'INITIATIVE DU MIB



IRLANDE

- Une «A.S.U.» (Army Service Unit) de la brigade de Derry de l'I.R.A. a tenu une embuscade le 18 janvier dernier, tuant un réserviste du R.U.C. (Royal Ulster Constabulary), ex-membre d'une organisation paramilitaire unioniste. Il s'agissait du troisième membre du R.U.C. à trouver la mort depuis le début de l'année. A noter également l'attaque d'un poste de police à Castleberg.

Deux jours auparavant, la brigade de Belfast exécutait William Doyle, un juge catholique bien connu pour ses positions loyalistes et anti-IRA, qui tenait une place importante dans l'appareil répressif anglais.

- Le 27 Janvier s'est déroulée devant le mur du «Free Derry» la commémoration du bloody sunday 1972 où quatorze personnes trouvèrent la mort sous les balles anglaises. A cette occasion, quatorze chênes furent plantés, un arbre pour une victime.

- Peter Barry, ministre des affaires étrangères de la République d'Irlande du Sud, en visite dans le Nord de l'île, a promis aux unionistes que son gouvernement reverrait la constitution de l'Etat Libre afin d'en exclure toute prétention de juridiction sur les 32 comtés. Ainsi, l'Irlande du Sud admettrait officiellement la partition de l'Irlande qu'elle reconnaît implicitement depuis dix ans.

- L'un des trois «terroristes» arrêtés à Vincennes, Mary Reid, bénéficie d'une ordonnance de mise en liberté, bien qu'elle soit toujours détenue, le parquet ayant fait appel. On se souvient que le Strollad Pobl Vreizh avait protesté contre l'arrestation arbitraire de ces trois patriotes Irlandais.

ECOSSE

Le Scottish Republican Socialist Party vient de tenir son Ard Fheis en Février. Créé en Septembre 1982, le S.R.S.P. a récemment participé aux élections de «Queens park», sans grand succès d'ailleurs, n'ayant pas réussi à dépasser le 1 % des suffrages.

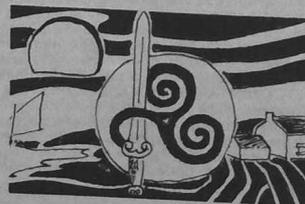
Durant ces élections, l'Ecosse a connu quelques actes de «terrorisme» pour le moins déconcertants, l'incendie du siège du Labour Party par exemple. Ces «actes» sont-ils l'oeuvre de nationalistes Ecossais excédés ou bien viennent-ils de quelques ordres venus de Londres ?

Avez-vous lu le numéro 2 de «INNER KELTIA» ?

- Des articles sur les six pays celtiques (Alba Elre, Kilmru, Breizh, Marnin et Kerne veur plus l'ancienne Albion).

- Reflet des recherches actuelles menées dans le domaine celtique : mythologie et religion ; christianisme celtique ; le cycle arthurien ; arlisanat et paganisme ; musique ; langues etc...

Abonnement 26 F
The Keltic Research Society
Caer Aldean
8 Amandale Street.
Dun Eldeann (Edinburgh) EH74AW.
ALBA SCOTLAND.



VOIX DE FEMMES CELTES

Une semaine de chants celtiques à la Maison de la Culture de Rennes. Vêtus de brumes d'Occident, ils expriment le rêve des liex du couchant, voguant vers Tir-na-nog, la terre de jeunesse.

Mardi 1er Mars
PAYS DE GALLES :
Heulwen Haf Watson
ECOSSE :

Katlan Mac Donald
ILE DE MAN :
Clare Kilgallon

Jeu 3 Mars
BRETAGNE :
Anne Auffret
Madalen Buffandeau
IRLANDE :
Narin Ni Rain

Vendredi 4 Mars
ILES HEBRIDES :
Flora Mac Neill
Margaret Mary Mac Innes
Christine Primrose
ILE DE MAN :
Clare Kilgallon

Samedi 5 Mars
CORNOUAILLE :
Brenda Wootton
BRETAGNE :
Marie-No Le Mapihan

Dans le cadre de cette semaine le 2 Mars : CONFERENCES.
«La femme dans la Préhistoire» par Pierre-Roland Giot,
«La femme et le droit celtique» par le Professeur Léon Fleuriot.

COMMENT ? VOUS N'ETES PAS ENCORE ABONNE A REPUBLIQUE BRETONNE ?

NOMPRENOM.....
ADRESSE

Je désire m'abonner au journal DOUAR BREIZH REPUBLIQUE BRETONNE à partir du n° inclus.

Ci-joint un chèque, mandat, CCP, ou autre moyen de virement pour un abonnement.
Abonnement minimum : 70 F Abonnement logique : 120 F DE SOUTIEN : à partir de 150 F
HORS HEXAGONE Abonnement normal 100 F DE SOUTIEN : à partir de 200 F.
Tout courrier est à envoyer à :

DOUAR BREIZH REPUBLIQUE BRETONNE
BP 1202 35037, RENNES ST CYR



PENNAD-KAOZ GANT YANN DESBORDES

R-b : Aet omp da welout an Aotrou Yann Desbordes a zo o chom e lesneven, hag a zo sekretour ar gelaouenn «Hor yezh».

Un nebeut bloavezhioù 'zo e savas ul levrig yezhadur. Petra oa ?

Y-D : Unan eus kieroù «Hor Yezh», an niverenn 111.

R-B : Ha da betra e servije ?

Y-D : Servijout ne ra ket ken, rak ne chom ket mui anezhañ, n'eus forzh penaos. Ur seurt yezhadur «structurelle» bihan e oa. Se a oa nebeut amzer goude ma oa deut er-maez «Buhan hag Aes» eo, en deus diskouezet evit ar wech kentañ e oa doareoù «structurel» da zeskiñ ar yezh. Me a oa kelenn ar mañ e lesneven, hag un nebeut kenreudour din, brezhonegerien vat, a glasko ober gant al levr-se met ne ouient ket penaos ober. Setu em eus graet kente-lioù, da gentañ dre gomz, amañ e lesneven. Hag ar c'hentelioù-se eo a zo bet lakaet dre skrid goude e-barzh «Hor Yezh», da vezañ niverenn 111 eus «Hor Yezh».

R-B : Un hent nevez evit «Hor Yezh» ?

Y-D : Nann. «Hor Yezh» a zo dedennet gant kement tra a denn d'ar Yezh. Traoù nevez ha traoù kozh. «Hor Yezh» a embann pennadoù a studi, pennadoù war ar Brezhoneg kozh, pennadoù rannyezhel, forzh peseurt rannyezh, pennadoù teknek ha diaes-spontus da studiañ, kement tra a denn d'ar yezh a blij deomp, hag a zo graet evit «Hor Yezh».

R-B : Hag abaoe pegeit amzer ?

Y-D : Ganet eo bet H.Y. er bloavezh 1954. Setu, n'eo ket dec'h. Krouet eo bet gant Arzel Even.

R-B : Hag abalamour da betra ?

Y-D : Da gentañ e soñj din-me n'em eus ket anavezet ar marevioù-se, deut on da H.Y. diwezhat a-walc'h - met mar ne fazian ket, savet e oa bet H.Y. evit studi ar yezh. D'ar mare-se, ne oa ket kalz a dud o studiañ ar Brezhoneg. Ezhomm a oa dastumm gerioù, sevel geriadurioù, ha me'or me. Setu, e-giz-se eo, eo ganet ar gazetenn a rae war-dro ar yezh. Kement tra a denn d'ar yezh eta, a zo tra H.Y.

R-B : Bet oc'h bet o komz diwar-benn Per Denez.

Y-D : Pa varvas Arzel Even neuze, eo deut Per Denez da vezañ rener ar gazetenn. Piv en dije kemeret an dra-se ? Me ne ouien ket zoken e oa eus ar gazetenn H.Y. Me a oa o labourat gant Per Denez evit ar gazetenn «Ar Vro», a oa e galleg. Pa eo bet marv ar gazetenn-se, e68, mar ne fazian ket, ez eus bet goulennet unan evit ober sekretour da H.Y. Goude-se pa'n deus kemeret Per Denez renerzh H.Y., kendalc'het em eus da genlabourat gantañ, e-giz ma raen a-raok, setu tout. Bremañ ez eo e Brezhoneg, evit ur gelaouenn vrezhonek, a-raok e oa evit ur gazetenn c'hallek.

R-B : Ur skipailh oberiant a zo en dro deoc'h ?

Y-D : Evel evit kement gazetenn vrezhonek a zo, a soñj din, ez eus ur rener,

a ra al labour, ez eus unan pe zaou pe dri en-dro dezhañ o sikour, ha setu holl. Mar e sellit ouzh an danvez e-barzh H.Y., e welot e vez kaset deomp traoù. Forzh piv a c'hell kas un dra bennak da H.Y. Mard eo talvoudus e bennad pe e studiaden, e vo embannet. Per Denez an hini a ra an dra-se. Eñ a zibab.

R-B : Skritur H.Y. a zo ar peurunvan ?

Y-D : Anat eo. Emañ H.Y. e-barzh kevredigezh Kuzul ar Brezhoneg.

R-B : Perak ?

Y-D : E-giz-se eo. Ur skritur peurunvan a zo, ha mat pell'zo. Ar pezh na vir ket ouzhip da embann traoù rannyezhel. Embannet hon eus meur a gaier n'int ket skrivet e «zh»-rik. Lod anezho a zo skrivet zoken en un doare «fonetek» mui pe vu.

R-B : Ha kalz a dud ez eus o lenn H.Y. ?

Y-D : Nann. Ret eo kompren ez eo H.Y. ur gelaouenn re arbennik evit bezañ lennet gant kalz a dud. Pa'm eus kroget da labourat evit ar gelaouenn, er bloavezh 68, e oa nebeutoc'h eget kant kourmanterien.

R-B : Ha bremañ ?

Y-D : Bremañ ez eus etre tri c'hant ha tri c'hant hanter-kant. Met morse n'hon eus tizhet pevar c'hant. Un niverenn amañ, ur wech an amzer, e vez tennet pemp kant skouerenn diouti, da skouer «Un den, ur vro» gant Fañch Elegouet ez eus bet tennet pemp kant skouerenn anezhi er wech kentañ, tri c'hant un eil wech, hag un trede gwech c'hoazh marteze ez eus bet tennet betek mil

skouerenn eus al levr-se, a zo bet gwerzhet mat. Met peurluviañ e vez tennet pevar c'hant nemetken, peadra da gas d'ar goumanterien, hag ur bernig bihan evit ar reoù a fellfe dezho diwezhatoc'h. N'eo ket ur gelaouenn bobel, un dra da vezañ gwerzhet er c'hioskoù. Lakaomp da skouer «Gerioù dastumet e bro-Garaz». Ret eo karout ar Brezhoneg evit chom o lenn gerioù, keñveriañ anezho gant ar re a neaveze pe ar re n'anaveze ket.

R-B : Levrioù evit an aotregezh ?

Y-D : Evit an aotregezh ez eus un oberenn a zo pouezus, ha ne vez ket kavet nemet e-ti H.Y. a zo «Istor ar Yezhoù Keltiek» gant Arzel Even. Meur a niverenn all ivez diwar-benn ar yezhadur, ar fonologiezh, h.a.

R-B : Studiet hoc'h eus peseurt tud a zo ho kourmanterien ?

Y-D : Nann ! Evidon-me n'eo ket talvoudus. Soñjal a ra din ez eus kelennerien, tud desket war ar yezh peurluviañ, zoken en estrenvro, er skolioù meur, studierien, ha neuze tud kar-o-yezh dre vras. Met morse n'em eus klasket renkañ hon lennerien her-vez o live pe o micher. Tu a vefe da ober sur a-walc'h, dre ar chekennoù a vez kaset deomp da skouer, pa vez skrivet ar vicher warno, met n'on ket dedennet.

R-B : Ur gelaouenn evel H.Y. a vev diwar...
Y-D : A vev ? Farsal a rit emichañs !

R-B : ...a ya en-dro diwar ar c'houman-
natioù hag ar vrofoù neme, ken ?

Y-D : Kement labour a vez graet ganeomp, a vez graet evit ur bennozh Doue. N'eus nemet un den hag a vez paet a zo ar mouler.

R-B : Ha mennout a rit levezoniñ ar yezh ?

Y-D : Tamm ebet. Hon labour a zo ul labour dastumm, ul labour kinnig. Bez ez eus tud yaouank o tastumm gerioù en o bro. Soñjal a ran da skouer e Briant eus bro-Dreger en deus kinniget deomp un «Tro geriaouañ e kornbro Lanuon». Lavarout a ra piv en deus roet ar ger-mañ dezhañ, pelec'h eo bet kavet. Lavarout a ra ivez pegoulz eo bet krouet pe savet ur ger gantani. Ni a embann an dra-se. N'hon eus ket da varn.

Goude se e vo gwelet, petra a vo miret eus al labour-se. Marteze e vo kavet un deiz bennak ur skipailh da sevel ur «Geriadur Bras ar Brezhoneg». Ret-mat e vo sevel anezhañ ur wech bennak. Bez hon eus Geriadur Poparz Hemon, met ne ya ket gwall bell. Geriadur Vallée, met gwall luziet eo. Ha strollañ an holl c'herioù implijet er Brezhoneg n'eo bet graet biskoazh gant den ebet. N'eo ket me a ralo, met H.Y. a glask kinnig danvez d'ar re a labouro war an dra-se.

R-B : Kalon vat, neuze.

ROC'H TREDUDON O.R.T FEU !

8 vloaz 'zo dija : diskaret peul roc'h Tredudon, bennozh da baotred an F.L.B., ha tavet trumm mouezh ar c'hallaoued a saotre emskiant Vreizh dre ar stignan skinnveil.

Mall bras warno, hon enebourien o deus adsavet ar peul, ha tavet adarre an didrouz dieubus, a roe endro d'ar Vretoned mestroniezh war o buhez, pa vefe el labour pe en amzer vak. Ha dav endro d'ar bistriegezh dre ar c'helaouil gall.

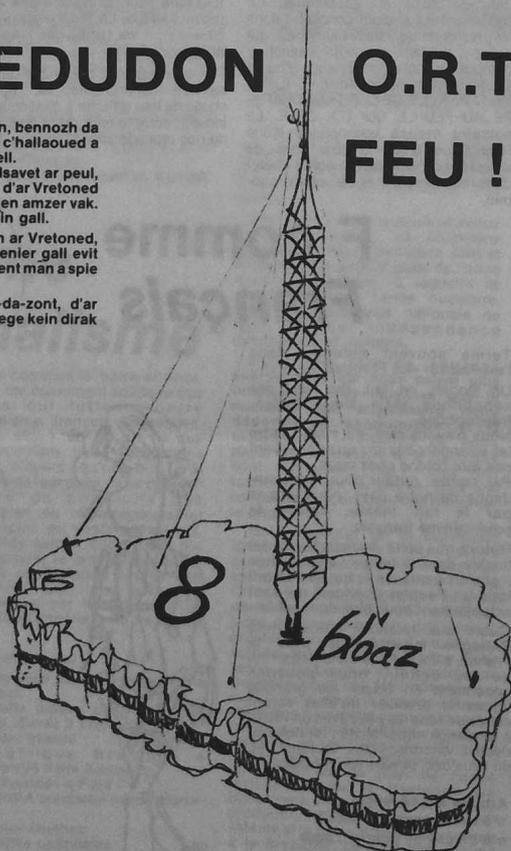
Ur bloaz 'zo dija e fraeshoc'h fraezh mouezh ar Vretoned, mouezh ar republikaned vrezhon enep d'ar genier gall evit ma vo an alouberien skarzhet kuit da vat. Kement man a spie Angela DUAL arak mont da anaon.

Dezhi e ouestlomp har fizians en amzer-da-zont, d'ar stourmerez en em save ouzhe e c'henvraiz a blege kein dirak an estren.

Pobl va Bro. Tudigoù paour
Hag aet 'vefec'h'n hoc'h eil bugalea ?
Pe morse n'emac'h em ziliammet
Eus ho kentan mallhurou ?
P'ho, klevan holl o youc'hal
Evel ur babig o kounnarin
Pa vez lemet digantan e chukig
Pe e «nounours» blev hir.
Youc'hal rit tudou
Warlerc'h ho c'hoariell
Tudigoù paour kontlammet
Ha chadennet ouz ar skramm
Sklavet maget gant an dramm
A ro deoc'h hep damantin
Evel ho sujan muloc'h mui
Ar gwasker gall pilpouz

...Tri seurt 'm eus : Fent mezh ha Truez
Pobl-is a zo ac'hanoc'h
Daoulinet dirak ho mistri gall
O vallozin war ho Tieuberien
O youc'hal warlerc'h
Ho c'hoariell Torret
Ho Paradozig Kollet...

War sav ! Va Broiz !
An Estren hoc'h eus lezet
Da gemer troad en ho meskoù
A c'hoarzh diwar ho koust.
War sav ! Mevelen Marianna
War sav ! Gant ar Vezh !
C'hoant 'm eus d'ho Krabanatan.



DEVEZH AR C'HAPES BREZHONEG : DIMERC'HER 9 A VIZ MEURZ.

11e30 - Ur gest a vo graet e ruoù Keryann. Roet e vo traktoù d'an dud.
2e30 - Manifestadeg (eus plasenn an Ti Kêr betek ar Rektori) evit ar c'h C.A.P.E.S. brezhonek hag un aotregezh efedus. Emgav gant ar Rektor
6e30 - Er skol veur vo ur Gwin a enor hag un diviz gant ar gazetennierien evit lidan bloavezh kentan an aotregezh. Roet e vo d'ar re o deus bet an aotregezh ur skrid-testenis brezhoneg.
8e30 - Fest-noz et skol veur.

PETRA EO AR GEVRENN GELTIEK ?

- 210 studier enskrivet evit an aotregezh
- 45 studier enskrivet evit ar vestrioniezh
- 550 studier o vezan kemeret un UV dieub er gevrenn. Kevrenn brasañ skol veur breizh uhel eo evit an niver a dud enskrivet enni.

M : T :

- 3 c'helenner
- 3 den karget eus ar c'hentelioù NEMETKEN !
- Kentelioù lverzhoneg graet evit ur bennozh Doue alies.
- Kentelioù kembraeg paet gant ar British Council na h'eo ket gant an Deskadurezh «vroadel» gall evel m'az eo d'leat.

NI LAVAR HA LAVARO : SE NE BADO KET ATAV !!!

AR C'HELENN BREZHONEG :

NI LAVAR HA LAVARO : SE NE BADO KET ATAV !!!

AR C'HELENN BREZHONEG :

- Dibabet eo bet kelennerien brezhoneg e touez tud n'o deus ket o aotregezh vrezhoneg, tud stummet evit kelenn danvezioù all hag a ra un nebeut eurvezhoù brezhoneg bep sizhun na vez kavet plas en implij amzer !!!

- 50 000 bugel o c'houllenn Kentelioù brezhoneg
PETRA A ZO BET ROET GANT AR REKTORDI ?
- 20 hanter bost kelennerien ha n'int ket bet krouet zoken met roet da dud a gelenne traoù all dija.
da lavaret eo : UN HANTER BOST EVIT 25 000 SKOLIAD !!!
- Kinnigoù droc'h pe n'eus ket ken diouto zoken alies pe war gil e kënver kinnigoù ar gouarnamant a-raok. Ur vevh pa sonjer p'em'ann sanset a-du ar gouarnamant nevez gant ar rannvroañ.

FELLOUT A RA DEOMP

- Gallout labourat en un doare reizh en hor c'hevrenn hag evit se kaou un niver dereatoc'h a gelennerien ha goprou evit ar re a labour dija
- Ur c'h C.A.P.E.S. brezhoneg : ne c'hellomp ket komz eus ur gelaouadurezh brezhoneg dereat heptan
- E vije votet Lezenn Ar Penseg

EVIT MA VO TREC'H HOR YEZH

SKOAZELLIT AC'HANOMP EN UR VONT DA VANIFESTIN

DA 2e 30 PLASENN AN TI KER

KUZUL STUDIERIEN AR GEVRENN GELTIEK

République bretonne

Nous sommes redevables à Anne-Marie KERHUEL de nous avoir donné son journal et la commission paritaire, qui nous a dès lors permis d'exprimer régulièrement depuis un an nos convictions républicaines. Reprendre DOUAR-BREIZH, c'était donc continuer son œuvre, divulguer des informations tuées par les autres médias... trop souvent explosives, parce qu'anti françaises. Il nous fallait aussi passer du stade de résistance à la propagande française, à l'offensive, c'est-à-dire associer informations et doctrine.

Qu'on ne se méprenne pas : doctrine ne veut pas dire doctrinal. C'est dégager de la richesse de notre héritage culturel et historique une pensée cohérente, libérée des influences françaises ô combien pesantes. Ce que nos linguistes ont fait pour la langue bretonne, ils l'ont épurée des vocables

français employés par les élites alors que les termes bretons existaient toujours, préservés dans l'un ou l'autre des dialectes.

Notre travail : retrouver le fondement théorique de la «liberté armoricaine», latente dans les luttes populaires : grèves paysannes de 62, grève du lait, Joint Français, Kaolins, Plogoff, Carnet, F.L.B., Insoumission bretonne, tous ces combats qui se présentent comme une rupture avec le modèle économique, culturel et politique, imposé par la France, mais ces luttes manquaient d'une théorie, d'une doctrine, pour s'épanouir et s'intégrer dans le mouvement de libération nationale.

Pourquoi cette carence ? L'influence politique et idéologique du mode de pensée «français» en est la raison. Il étouffe comme la

broussaille, la graine qui pourtant dispose d'un terreau très riche, celui de notre héritage national. Il pousse les révoltes vers des voies de garage.

Notre recherche doctrinale, c'est donc de dégager la pensée bretonne de toute influence idéologique française.

Que l'on ne nous abreuve plus de droite réactionnaire ou de gauche stalinienne, sans toujours préciser : française. Nous voulons donner une colonne vertébrale au séparatisme breton et c'est ce tronc qui portera la future République Bretonne.

Voilà donc le but de ce journal : information et recherche doctrinale. Et ce n'est pas un hasard si le leit-motiv de DOUAR-BREIZH est «République Bretonne», il s'inscrit dans le grand courant de lutte des nations en voie d'émancipation.

Les Vietnamiens avaient Doc-Lap, les Algériens avaient Istiqlal, les Irlandais Sinn-Fein, chacun d'eux y inscrivant son espoir, sa vision du monde. Faut-il ajouter que pour République Bretonne, c'est «TORR-E-BENN», cris de guerre des Bonnets Rouges et de tous les insurgés bretons. C'est la participation passée, présente et à venir de tous ceux qui s'inscrivent dans la perspective séparatiste.

Aussi notre journal, tout en étant la tribune républicaine, est grand ouvert, en breton et en français à tous ceux pour qui nation n'est pas un vain mot, allant de la sympathie à la participation active.

H. FRANGEUL

A comme Agroalimentaire

En 20 ans, l'agriculture bretonne s'est profondément modifiée. Les jeunes paysans, disposant de peu de terres et incapables de poursuivre une exploitation en polyculture, se sont orientés vers une solution nouvelle : l'élevage industriel hors-sol. Les anciennes structures agricoles se sont modernisées et de nouvelles se sont créées : abattoirs, usines d'aliments du bétail, ateliers de découpe.

alimentaire breton a donc encore la possibilité de croître. Il existe cependant des blocages à cette croissance qui risquent de se révéler mortels dans les années qui viennent, si la réaction bretonne n'est pas assez vive. Le principal blocage, c'est la politique agricole française, qui est avant tout une politique de céréaliers : les prix de campagnes pour les céréales augmentent régulièrement, ainsi donc que

L'instauration d'une République Bretonne suppose que, d'un point de vue économique, les 3 conditions suivantes soient remplies :

- Existence d'un capital initial
- Existence d'atouts dans la compétition internationale
- Possibilité d'équilibrer la balance commerciale.

- Premier point : existence, non pas d'une grande prospérité ou d'un trésor immense, mais d'un capital initial. Ce capital existe en Bretagne depuis quelques années seulement. Il s'est accumulé dans l'agro-industrie. Il est d'ailleurs toujours en pleine concentration : 40 % de la charcuterie-saisonnière est fabriquée par 6 établissements ; les 3/4 du lait breton est collecté par 7 groupes privés ou coopératifs. Ce capital est aujourd'hui concentré dans les mains de quelques industriels qui peuvent en faire ce qu'ils veulent, y compris le retirer de Bretagne ou le vendre à des multinationales. IL NE FAUT PAS QUE CE CAPITAL ECHAPPE AU PEUPLE QUI L'A CREE. La première mesure économique d'une République Bretonne sera donc de prendre le contrôle de ce capital investi dans les secteurs-clés de notre économie.

E comme Economie

- Deuxième point : La Bretagne a sans doute quelques atouts dans le domaine de l'électronique et celui du commerce international. Mais c'est surtout dans le domaine de la production agricole qu'elle a prouvé que sa technologie avait vraiment une dimension internationale. C'est grâce à elle que la Bretagne existe sur les marchés européens, arabes, africains ou même orientaux. C'est notre technologie agricole qui nous donne du poids pour négocier avec des partenaires économiques étrangers. IL FAUT QUE LA BRETAGNE CONSERVE CET ATOUT ET PUISSE LE JOUER LE MIEUX POSSIBLE. Contrairement à l'Etat français qui n'accorde que 0,1 % du chiffre d'affaires des industries agro-alimentaires à la recherche, il nous faudra tout faire pour conserver notre avance technologique. La France sacrifie ses éleveurs ; il est temps que nous nous séparions d'elle.

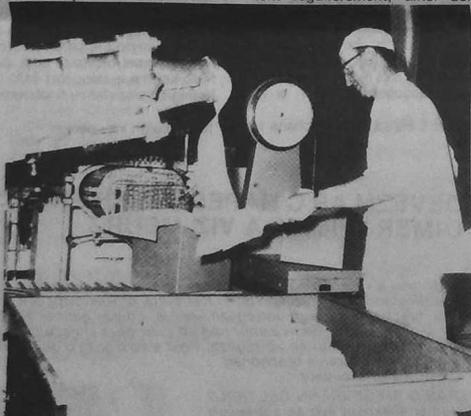
- Troisième point : L'équilibre de notre balance commerciale est quelque chose de très difficile à étudier actuellement, compte tenu de la complexité de nos rapports avec la France. Néan-

moins, à l'heure actuelle, nos exportations maritimes couvrent nos importations. Une étude économique datant de 1976 estime en outre que la balance commerciale de la Bretagne est très proche de l'équilibre (95 à 96 %, sans le tourisme). Il semble donc que l'équilibre de la balance commerciale puisse être atteint sans trop de difficultés. De plus, le fait de devenir un petit pays non-aligné à la pointe de l'Europe, placé sur les grandes routes maritimes atlantiques, pourrait faire de la Bretagne une zone de transactions extrêmement prospère. Encore faut-il que notre volonté politique de SEPARATION et de NON-ALIGNEMENT puisse être mise en oeuvre. L'avenir nous le dira.

L.M.

Articles sur ce sujet :

n° 6/7 - La Banque de Bretagne.
n°9 - Séparatisme économique.
150.000 chômeurs. 150.000 républicains bretons.
Sabotage industriel à St-Nazaire



Fabrication de beurre dans une laiterie

L'évolution a été rapide et les résultats ne se sont pas fait attendre : la production de poulets double en 3 ans, celle du lait en 10 ans ; en quelques années, la Bretagne dépasse la Franche-Comté pour la production d'emmental.

Cette évolution quantitative reflète aussi une technologie de pointe. Les éleveurs bretons se placent en tête pour la sélection animale et l'utilisation de matériel sophistiqué destiné à faciliter le travail et à augmenter la productivité ; ainsi, selon le recensement agricole de 1981, une vache bretonne fournit en moyenne 35 % de plus de lait qu'une vache française.

A cette évolution technique correspond une nouvelle infrastructure sociale et l'émergence d'une mentalité nouvelle. Les éleveurs sont intégrés à une chaîne de production de plus en plus rigide. Le paysan n'est plus un petit patron mais un salarié payé pour un travail. La grève du lait de 1972 illustre parfaitement cette nouvelle attitude : les paysans ne réclament pas de subventions mais calculent en fonction du travail qu'ils fournissent quel doit être le prix du lait.

L'agriculture bretonne s'est donc industrialisée. Cependant, les produits agricoles bretons ne sont transformés que dans la proportion de 60 à 65 %, que dans la proportion de 60 à 65 %, alors que le même taux dépasse 85 % en Suède et 90 % aux U.S.A. L'agro-

aliment du bétail ; aux éleveurs de se débrouiller.

En tant que séparatistes, nous pensons en effet que dans le domaine agro-alimentaire, les bretons ont tout intérêt à se débrouiller sans les français et à ne rien espérer d'eux. C'est d'ailleurs en agissant ainsi et en négociant directement avec les pays qui importent des denrées alimentaires que ce sont développées les industries qui sont aujourd'hui les plus dynamiques en Bretagne.

Le marasme actuel dans l'agriculture bretonne (aviculture en particulier) est dû à des interventions ministérielles et à une diplomatie française CONTRAIRE AUX INTERETS BRETONS. Tant que les bretons dépendront du gouvernement français, tant qu'ils seront représentés par les français, ils ne seront jamais sûrs de leur situation économique.

Articles sur ce sujet :

— DB/RB

N°2 - L'industrie agro-alimentaire en Bretagne

- Eleveurs de porcs : l'indépendance ou la mort

N°3 - La production de poulets de chair en Bretagne

- Manifestations et manipulations

N°8 - La politique agricole commune

N°11 - Exportation et commerce maritime.

F comme Français

Terme souvent entendu dans l'expression «les Français dehors»...

Un slogan, en fait, qui n'est pas xénophobe mais simplement... francophone.

Nous n'avons rien, en effet, contre les étrangers dès lors qu'ils ne jouent pas aux colons chez nous.

Par contre, luttant pour l'indépendance de notre pays, nous luttons par le fait même, contre le colonialisme français.

Notons que cette «francophonie» est limitée dans le temps ; elle existera jusqu'à ce que les Français libèrent tous les Peuples étrangers qui sont actuellement sous leur domination.

Quant aux relations d'une future Bretagne indépendante avec la France, s'il n'est pas dans notre rôle de les définir, nous pouvons cependant en tracer les grandes lignes et préciser qu'elles seront celles de tous les pays avec un voisin à tendance impérialiste ; tendues au départ, circonspectes toujours, et, en tous cas, jamais «privilegiées» !

Articles sur ce sujet :

n°5 Les Français dehors !

n°8 En cas de guerre... pour ou contre la France.

CEs BRETONS 'CHERCHENT TOUJOURS A' SE FAIRE REMARQUER... PEUVENT PAS ETRE COMME TOUT LE MONDE... NON ?..



...ne : Un an déjà...

I comme Insoumission

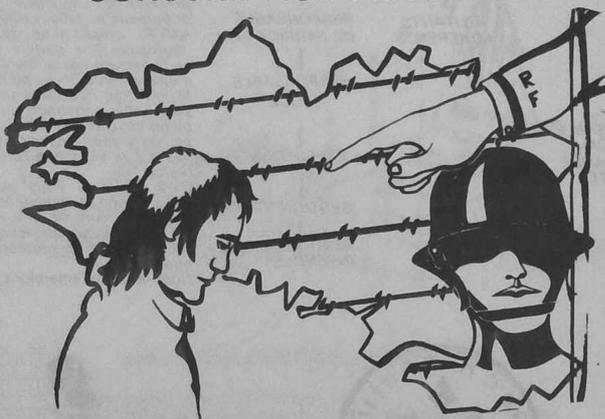
En septembre 1977, un groupe de jeunes Nantais créait le MIB (Mouvement d'insoumission bretonne). Jean-Pierre le Mat, de Morlaix les contactait alors. Il était incarcéré depuis trois mois à Rennes, parce que, nationaliste breton, il refusait de servir l'armée française, armée d'occupation en Bretagne. Du téon et du pays Nantais, deux groupes de jeunes bretons avaient eu la même démarche et le même but : ils refusaient la soumission d'être des mercenaires à la solde de l'ennemi, ils s'insoumettaient à la France, ils luttaient pour la SOUVERAINETÉ Nationale de la Bretagne.

Après Jean-Pierre le Mat, Noël Ewen et Alan Coraud, refusant également d'effectuer le service militaire français, affrontaient les geôles françaises.

La lourde peine condamnant Hervé Kerrain et Bernard Cortel à deux ans de prison ferme fit se lever d'autres jeunes. «La répression brutale fait se lever les révoltés». Huit futurs insoumis bretons préférant la prison au service mercenaire revendiquaient l'insoumission bretonne en signant une lettre collective, montrant ainsi que quelles que soient les peines infligées rien n'ébranlerait la résistance des nationalistes bretons contre la France. Depuis, ce sont Youn Chaillou et Yannig Le Bechenec, qui sont incarcérés à Jacques Cartier. Dans quelques mois, se seront Bernez Boulch et Jean-François Bideault, recherchés depuis le 2 décembre 1982 qui auront la même démarche.

Comme on le voit les insoumis bretons sont de plus en plus organisés. Ils ne sont pourtant maintenant qu'une minorité, mais l'insoumission bretonne suit son chemin, les faits le prouvent, demain, ils seront une centaine, après-demain se sera le peuple breton qui s'insoumettra à la France. Les insoumis bretons ne mendent pas de réformes, ils n'ont que faire des améliorations et n'auront de repos que lorsque la France et ses valets seront hors de Bretagne et qu'ils auront atteint leur but : LA SOUVERAINETÉ NATIONALE DE LA BRETAGNE.

CONSCRIPTION FRANÇAISE



Cette reconquête pour la souveraineté nationale est un travail de longue haleine mais les Français ne pourront rien contre la détermination du peuple breton.

B. Boulch

INSOUMISSION BRETONNE

- n°1 - L'insoumission bretonne par A. Lecouraud, président du MIB Lettre de Corbel et Kerrain Lettre de Henu
- n°2 - 2 poids 2 mesures Lettre collective d'insoumission
- n°3 - Interview de Youn Chaillou et Yannig Le Bechenec, insoumis breton
- n°4 - Menottage du député Briand par 2 insoumis bretons Déclaration de Y. Chaillou et Y. Le Bechenec
- n°5 - Pennad Kaoz gant H. Kerrain

N comme Nucléaire

L'île Longue, Brennilis, Plogoff, Le Péléren, Carnet, Le Centre Bretonne. La présence française sur notre territoire est de plus en plus lourde.

Pour faire passer la pilule et mieux noyer le poisson, les politiciens français opposent nucléaire civil et militaire et ils parlent aussi de l'arme arable, du pétrole, à laquelle ils veulent opposer l'arme nucléaire. C'est l'indépendance nationale de leur France, indépendance énergétique et militaire.

Est-il en fait de sources énergétiques qui nous soient plus étrangères, plus nuisibles que le nucléaire qui augmentera notre dépendance économique et la militarisation croissante de notre pays. Car le militaire et le nucléaire sont intimement liés ; plus une technologie est de pointe, plus elle est vulnérable, et plus il faut renforcer la sécurité.

Mais l'époque de la confusion idéologique, le nucléaire c'est le progrès, de gauche comme de droite, est terminée. La création du SPV et l'irruption des républicains bretons dans les combats anti-nucléaires pose le problème en des termes radicalement différents. Le nucléaire sert les intérêts de la France d'elle seule. L'île Longue et la Centrale de Brennilis nous ont été imposées car les forces vives de la Bretagne étaient soumises au miracle économique des français. Edmond HERVE, maire de Rennes et ministre de l'Energie répondait à un opposant qui intervenait sur le plan de l'unité territoriale de la Bretagne (la Bretagne a cinq départements à une production d'énergie excédentaire. «Même si la Loire-Atlantique revenait à la Bretagne, ce n'est pas elle qui compte mais l'intérêt national de la France et son monopole par l'EDF interposé.»

Articles sur ce sujet :

- n°1 - Crier pour Varsovie ou mourir à Belfast.
- n°2 - Nuits bleues contre Paradis fiscal. Corse 3 France 0.
- n°3 - Dossier Irlande République Bretonne a rencontré Félix Kapikura.
- n°4/7 - 1 Frances a Fora !
- n°8 - OLPIRA solidarité internationaliste. Dossier Québec Identités nationales
- n°10 - An Ard Fheis congrès du Sinn-Féin

L comme Langue Bretonne

La langue est un des éléments constitutifs de la Nation et le Breton est notre langue nationale même s'il n'est plus parlé que par 1/6ème de la population.

Si cette langue n'existait pas, il ne pourrait y avoir, en Bretagne, que des problèmes de types régionaux qui trouveraient leur solution dans un cadre français.

Ainsi, la lutte pour la langue bretonne est un élément particulièrement important de la lutte nationale.

A l'inverse, la lutte nationale rend toute sa dimension à la lutte pour la langue.

Les «militants du breton» ne sont plus des passésistes voulant maintenir le témoignage poussiéreux du passé mais des progressistes qui savent que l'Avenir de leur Peuple en tant que tel, est lié à l'Avenir de leur langue.

Cet Avenir, cependant, ne peut être envisagé que pour une LANGUE UNIFIÉE dans une PAYS UNILINGUE.

Une langue unifiée, en effet, parce que ; officialisée, enseignée, utilisée quotidiennement dans tous les cadres, elle permet par cela même l'existence de dialectes locaux (Vannetais, Cornouaillais, etc...). Dans un pays unilingue, enfin, car le bilinguisme égalitaire n'existe pas, il y a toujours une langue dominante et une langue dominée.

De même que l'autonomie ne peut être acceptée qu'en tant qu'étape vers l'Indépendance, le bilinguisme

ne peut être admis que comme un mal nécessaire précédant l'unilinguisme.

Précisons enfin que dans une lutte de libération nationale, les combats éventuels pour les dialectes locaux d'expression étrangère n'ont pas leur place. En effet, il n'existe pas plus de culture bretonne d'expression française qu'il n'existe de culture française d'expression anglaise. Tout au plus peut-il y avoir une culture française en Bretagne. Cette culture est appelée à disparaître en même temps que la domination politique à laquelle elle est liée.

En résumé, la République bretonne indépendante, sera populaire réunifiée, mais aussi bretonnante.

Hoel Argwar'h

Articles sur ce sujet :

- Langue bretonne n°9 Langue Bretonne bilan 82 Orthographe : une vieille querelle Le Breton populaire... le breton populiste Skol an Emsav Ar Falz
- n°10 Langue bretonne bilan 82 La réimplantation d'une langue Irlandaise, Iles Feroé Preder pour l'avenir du breton Diwan, le germe... de quoi ? L'activisme linguistique
- n°11 - Langue bretonne Offensive européenne.



Les intérêts de la Bretagne et ceux de la France sont donc contradictoires.

Les bretons l'ont montré : ils ne veulent pas de nucléaire ni à Plogoff, ni au Carnet, ni en Centre Bretonne. Construire une République Bretonne avec les forces vives de

Il nous restait aussi à traiter, C comme chef d'entreprise, T comme travailleur, S comme syndicat, E comme Europe, P comme pêche, etc...

Certains de ces points ont été abordés dans le journal, d'autres survolés. Nous n'avons pas la prétention en un an d'avoir traité tous les problèmes. Et c'est volontairement que nous avons laissé de côté ce qui a rapport spécifiquement au secteur social : cela fait des décennies qu'on ne parle plus en Bretagne, les développant à l'infini, que des conditions des travailleurs exploités par le capitalisme inhumain.

Les problèmes sont réels et quotidiens, c'est vrai, mais ils ont accaparé toute l'énergie des penseurs et activistes bretons, sans qu'ils réussissent à les résoudre d'ailleurs et qui ont presque laissé de côté la question nationale, alors que cette question est d'une importance primordiale.

Comment réglerons nous ces problèmes alors que la France, par ses syndicats interposés dont les états-major sont à Paris, contrôle l'espace social breton.

Il n'y aura pas de révolution sociale sans révolution nationale (1)

Régier la question nationale et donc permettre l'avènement d'une République Bretonne est la condition sine qua non pour que les problèmes sociaux soient résolus, mais cela ne regardera alors que les bretons et eux seuls.

(1) cf République Bretonne n°1

I comme Inter-nationalisme

Terme à ne pas confondre avec universalisme ou a-nationalisme, conception petite bourgeoise qui nie l'existence des Nations et combat celle des Langues nationales, qui prône, enfin, un monde robotisé et uniformisé.

L'inter-nationalisme, c'est la reconnaissance à toutes les Nations de la terre de leurs droits nationaux. En favorisant les luttes d'émancipation là où elles existent, l'inter-nationalisme est, dans son essence, anti-impérialisme.

Par nature, le S.P.V. qui lutte pour l'indépendance du Peuple breton est donc «inter-nationaliste»... Il est pragmatique :

Favoriser les luttes d'émancipation qui se déroulent dans le monde est à la portée d'un pays indépendant pas d'un pays qui lutte pour son Indépendance. Pour ce dernier, sa participation aux luttes mondiales anti-impérialistes sera précisément, de se libérer.

RELATIONS INTER-NATIONALES

Proche, par nature, des pays celtiques, le S.P.V. se doit d'être solidaire de ces pays dans leurs combats de libération.

Ayant en commun le même ennemi, le S.P.V. est également solidaire des peuples qui luttent contre l'impérialisme français (canaques, basques, etc...). En dehors de ces cas particuliers, les républicains bretons n'ayant qu'un but ; la libération de leur pays, ils ne peuvent prendre de positions que stratégiques ou diplomatiques (et non morales ou sentimentalistes), leurs alliés seront donc ceux qui feront avancer la lutte de libération nationale en Bretagne que ce soit directement par leur aide, ou indirectement par les coups qu'ils porteront à l'impérialisme français.

NOUS NE SOMMES PAS QUEST FRANCE, PAS ENCORE...

Ce journal est et reste un pari : cela fait un an qu'il paraît régulièrement.

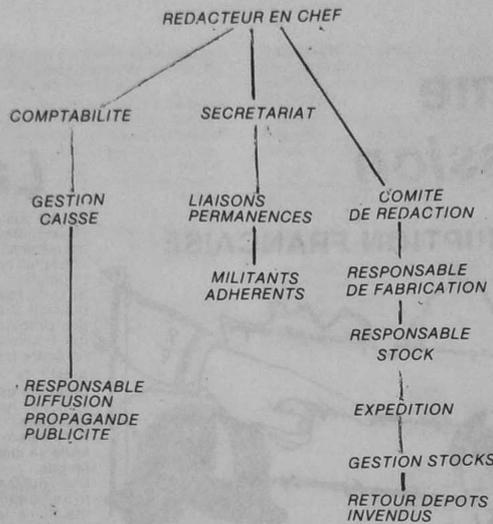
Au départ, il a surpris. Son ton et ses prises de position peu communes pouvaient signifier à court terme, méventes et interdiction. En fait, il a duré et nous sommes au numéro 12. Seulement, faire un journal n'est pas facile et demande une organisation rigoureuse. D'autres peuvent se permettre de payer des journalistes professionnels. Nous ne sommes que des bénévoles qui ne touchons aucune subvention de fonctionnement...

Il faut compter trouver chaque mois 8 000 F au minimum - sans compter les faux frais - pour payer l'impression et les envois. Ce n'est certes pas facile mais nous y arrivons depuis un an.

A l'occasion de ce numéro anniversaire, nous avons décidé d'expliquer à nos lecteurs le fonctionnement interne de « République Bretonne ». Toute une équipe s'est constituée en Bretagne autour du responsable de la rédaction et du responsable administratif se chargeant de la diffusion, de la comptabilité et de la promotion des ventes. La première étape de fabrication de DB-RB, c'est la rédaction. Autour du rédacteur en chef, l'équipe de rédaction construit chaque numéro, décide des sujets et cherche à équilibrer le journal : les articles de la politique, la culture, fait sur le séparatisme et l'économie bretonne (dans la mesure du possible), les interviews, les articles d'actualités, les dossiers sur des mouvements nationalistes étrangers, les tribunes libres. Chaque rédacteur se fixe une part de travail, va chercher l'information et la rédige. Les articles terminés sont envoyés à Rennes où le Comité de Rédaction les relit, les améliore éventuellement par une réécriture, rédige les titres ou les

intertitres pour les articles trop longs. Il se charge aussi de la recherche d'illustrations (photos, dessins, tableaux) si celles-ci sont en nombre insuffisant.

Après le choix des caractères les articles sont envoyés à la photocomposition puis retournés à l'équipe de fabrication. Cette équipe se charge de la maquette et de la mise en page qui est



soumise à l'approbation du Comité de Rédaction. La maquette est envoyée à l'imprimerie où il ne reste plus qu'à tirer le journal.

A ce moment là, plus de la moitié du travail reste à faire : il faut en effet diffuser DB-RB pour qu'il soit lu et que l'on puisse rentrer dans nos frais. La diffusion est assurée par abonnements, par ventes militantes et dépôts dans les kiosques, librairies, etc... en Bretagne et à Paris.

L'abonnement est la meilleure solution : il nous revient beaucoup moins cher que la diffusion par des militants ou dans les kiosques et permet d'équilibrer la trésorerie (à propos, n'oubliez surtout pas de vous réabonner).

Les ventes militantes sont nécessaires pour la promotion du journal, pour le faire connaître. La présence de milita...is vendant des journaux partout est la meilleure publicité que DB-RB puisse s'assurer.

La mise en dépôts serait peut-être la meilleure solution mais présente beaucoup de difficultés : refus des maisons de la presse et bureaux de tabacs (car nous ne pouvons pas nous payer les « Grands NMPP », présentation de DB-RB caché derrière les « Grands Journaux » (ou parfois même dans un placard). Ce n'est certainement pas le meilleur moyen de se faire connaître et le meilleur « Produit » ne peut être acheté si l'on ne sait qu'il existe. Malgré tout nous arrivons à rentrer dans nos frais grâce aux ventes et aux abonnements. Un an de parution pour le 1er journal où les séparatistes s'expriment à visage découvert, c'est déjà un pari de gagner. Cependant cela ne suffit pas, et il faut que DB-RB passe à la vitesse supérieure et devienne un grand mensuel breton.

C'est pourquoi nous demandons à tous nos lecteurs de s'abonner ou se réabonner, de participer à la souscription dans la mesure de leurs moyens. Pour mieux connaître les « gestions », les critiques de nos lecteurs, ainsi que leur personnalité, nous vous demandons de répondre au questionnaire joint à ce numéro. Nous vous en remercions.

La Rédaction

LE MIB



COMMUNIQUE

Après un week end tenu à Rennes les samedi et dimanche 12 et 13 Février 1983, le MIB communique sa charte et le statut des prisonniers politiques bretons définis lors de cette réunion. Ce statut sera la base du soutien et de la lutte des insoumis bretons.

Charte du MIB

- 1 - Le MIB est un mouvement regroupant les personnes qui agissent dans la désobéissance civile ou militaire à la France. Le MIB est indépendant de tout parti politique.
- 3 - L'action du MIB vise à développer la résistance active non-violente au service du peuple breton contre toute ingérence et domination française en Bretagne.
- 4 - Le MIB se définit comme une composante du mouvement de libération national.

Statut des

prisonniers politiques

NOUS EXIGEONS :

- Que les détenus politiques soient dans un quartier séparé.
- Que les détenus politiques soient incarcérés en Bretagne.
- Que les visites soient permises chaque jour, pendant tout l'après-midi, pour toutes personnes que le prisonnier désire voir.
- Que les détenus politique allant à l'instruction n'aient jamais de menottes.
- Que tout livre puisse être procuré au détenu de l'extérieur de la prison.
- Qu'il y ait possibilité d'enregistrer des cassettes et d'en recevoir de l'extérieur.
- Qu'il n'y ait aucune fouille corporelle et de la cellule.
- Que les détenus politiques ne soient pas placés en cellules d'isolement.
- Que la correspondance soit permise sans censure.

Dans les deux derniers numéros de République Bretonne, nous vous présentions l'arrestation des deux insoumis bretons Youn Chaillou et Yannick Le Béhenec ainsi que leur incarcération à la prison Jacques Cartier et la brimades dont ils étaient victimes dans cet établissement. Depuis, rien de changé, au contraire la situation empire, la tension monte, les sanctions continuent...

Yannick Le Béhenec, devant se rendre au travail, a reçu l'ordre énergique de se défaire de son paquet de cigarettes et de son briquet se trouvant dans ses poches. Refusant d'obtempérer et remettant en place le gardien, il s'est vu condamner à 15 jours de mitard. Quand un détenu est placé en cellule d'isolement, il n'a pas le droit aux visites, les livres fournis, un par jour, sont choisis par l'administration, le sommier en béton est cellé dans le mur et le matelas est retiré pendant la journée. Les robinets des lavabos ayant été cassés par ses précédents occupants, Yannick réclame une baignoire d'eau ce qui lui est refusé. On lui répond qu'il n'a qu'à se laver avec l'eau des waters. Il faudra l'intervention de l'avocat, Maître Bouessel Du Bourg, auprès du directeur de la prison pour qu'il ait de quoi se laver.

Youn Chaillou, en signe de protestation, veut rejoindre son camarade en cellule d'isolement il refuse de retirer les affiches collées sur le mur de sa cellule. Il refuse de faire son lit, il admoneste les gardiens et le directeur. Mais rien à faire, on ne veut pas le mettre au mitard, on veut pas qu'il rejoigne Yannick. Le directeur de la prison se plaint des outrages verbaux dont il et son personnel seraient victimes. Mais quand se sont les deux insoumis qui se font insulter par les surveillants ? Le directeur après avoir essayé de briser la résistance des deux militants, veut maintenant les isoler, les déparer et les humilier par des fêlures corporelles fréquentes et autres brimades. Mais, monsieur le directeur, vous risquez peut-être de vous faire muter encore une fois dans une autre prison. Et pourquoi pas là-bas en Corse, vous savez la petite île, l'île de Beauté.



Cher(e) Ami(e),

Monsieur SAVARY vient d'annoncer qu'il sera possible d'apprendre le Breton à l'école en option, entre 1 heure et 3 heures par semaine. Quel changement !

Le combat de Diwan est donc plus que jamais d'actualité : c'est un enseignement en Breton que nous réclamons !

Pour nous aider à mener ce combat pour le développement et la prise en charge par le service public des écoles en Breton, nous demandons à tous les bretons qui veulent sauver leur langue de nous soutenir financièrement.

TRUGAREZ DEOC'H



GOULENN TREUZVANKAN WAR-EBON
(Demande de virement automatique)

au crédit du compte DIWAN BRO ROAZHON
14, boulevard de Vitré
35000 - RENNES

CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE
RENNES ST MARTIN - stradae Intraîn
35000 ROAZHON - RENNES

code banque	code guichet	n de compte	cle rib
15 58 9	0109	0034796 9943	40

Degemmet, Aelc'hou Rennes, va goulz'ho gousc'hennet, Veurlezh greged, Anavezet le Bretonec, d'expressions de nos sentiments distingués.

E 0
A 6
Sihaen ha skrivet "J'annet em eus, asantet e ran"
signature du titulaire du compte, précède de "tu et approuve"

GOULENN TREUZVANKAN
war-ebon
Demande de virement automatique

Arrevez, Monsieur le Directeur,
RE, le 14/02/83, ABY local
CORRECTION N° 148987

Arrevez, Monsieur le Directeur,
RE, le 14/02/83, ABY local
CORRECTION N° 148987

Arrevez, Monsieur le Directeur,
RE, le 14/02/83, ABY local
CORRECTION N° 148987

Arrevez, Monsieur le Directeur,
RE, le 14/02/83, ABY local
CORRECTION N° 148987

Arrevez, Monsieur le Directeur,
RE, le 14/02/83, ABY local
CORRECTION N° 148987

N.D.L.R. Cela doit paraître comme une évidence que de réclamer l'enseignement en breton... pour les bretons et tous les gens vivant en Bretagne.

Nous ne pouvons qu'appeler à soutenir financièrement DIWAN pour qu'elle devienne réellement notre école nationale et surtout pas un service intégré à l'Education Nationale Française. Celle-ci essaie d'assujettir Diwan en la soumettant à un marchandage ignoble «adoptez notre projet pour un développement accru de l'enseignement des langues et cultures régionales en Bretagne» (Voir notre étude précédente) et vous aurez l'argent. Refusez-le et vous n'aurez pas d'argent.

Cette pratique est connue, presque toutes les associations culturelles bretonnes la subissent : l'Etat cherche d'abord à les rendre dépendantes par des subventions et en faire des associations assistées. Alors on peut les forcer à faire leur revendications essentielles : l'existence d'une culture bretonne non dévaluée, qui puisse s'épanouir grâce à des moyens financiers conséquents. Malheureusement la promotion de la culture bretonne dépend des ministères et organismes politiques français. On constate le résultat : une culture au rabais, une culture moribonde.

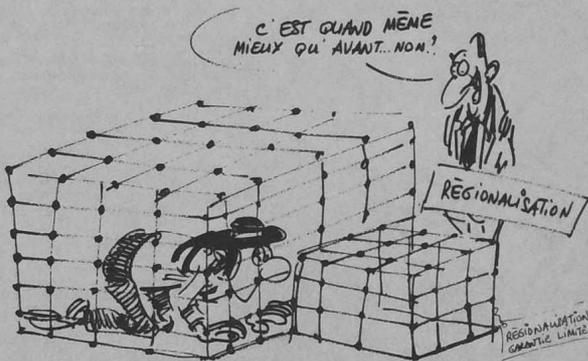
Diwan doit rester plus que jamais indépendante. Pour cela, soutenons-la financièrement.

LES FORCES D'APPOINT EN BRETAGNE

Il est devenu une habitude, dans le mouvement politique breton, de singer les traditions politiques françaises en y rajoutant, comme on rajoute du sel dans une soupe trop fade, quelques considérations sur les «droits» de la Bretagne. Droit à la différence, droit à la culture, droit de vivre au pays, etc... ; comme si la politique était seulement une affaire de bons sentiments, une activité pour gentlemen désintéressés !

La politique est l'art et la manière d'organiser une société humaine. Dans le cadre de l'Etat Français, plusieurs organisations politiques peuvent prétendre au gouvernement, c'est-à-dire à l'organisation de la société : il y a donc compétition. C'est cette compétition qui définit le jeu politique, et lui donne l'aspect que nous connaissons. Le but poursuivi par les concurrents, qu'il s'agisse de gouverner pour le bien de tous ou d'assouvir des ambitions personnelles ne change rien au jeu politique lui-même ; il permet seulement de définir les concurrents.

Dans le jeu politique français, la «société» à organiser est l'ensemble des peuples qui vivent dans l'Hexagone, auxquels il faut rajouter quelques colonies éparpillées çà et là : Martinique, Guadeloupe, Tahiti, Guyane, etc... Dans ce jeu politique, 2 forces prédominent et s'opposent : la droite, représentée par le R.P.R. et l'U.D.F. ; la gauche, représentée par le P.S. et le P.C.F. Ces 4 partis ne sont évidemment pas les seuls à vouloir gouverner les «citoyens français» ; mais ils sont, à l'heure actuelle, les mieux placés pour le faire.



LES FORCES D'APPOINT EN BRETAGNE

Et les partis bretons, dans ce jeu politique ? Après avoir déblayé le terrain de tous les slogans et de toutes les insultes qu'on y trouve («vous faites le jeu de la droite», «vendus aux communistes», «manipulés par le P.S.»...), examinons la question de plus près, en essayant de raisonner logiquement.

Voyons d'abord le cas des partis non-séparatistes : régionalistes, autonomistes, ou fédéralistes. Ils veulent ré-organiser l'Hexagone. Ils veulent donner à la Bretagne la place qui, d'après eux, lui revient, dans le cadre français. Ils ne remettent donc pas en cause ce cadre, mais veulent l'améliorer. Le pouvoir breton qu'ils revendiquent fait donc intégralement partie des structures politiques françaises qu'ils préconisent.

Leur démarche suppose donc une intervention au niveau des grands choix d'organisation de la France.

Or ils ne revendiquent en aucune manière le droit d'organiser la France ; ils ne revendiquent pas le gouvernement de l'Etat Français. Ils préconisent des réformes qu'ils ne réaliseront jamais eux-mêmes, pour la bonne raison qu'ils ne seront jamais au pouvoir à Paris. Or c'est à Paris que l'on décide si la Bretagne bénéficiera d'un statut spécial ou non ; il n'y a que là que l'on peut décider si la France deviendra ou non un Etat fédéral.

Donc, dans un jeu politique qu'ils acceptent et dont ils font partie, ils sont condamnés à n'être toujours qu'une FORCE D'APPOINT, faisant le jeu de l'un ou l'autre des prétendants aux véritables postes de décisions politiques : les postes CENTRAUX.

Et qu'on ne parle pas d'un pouvoir régional. Ce pouvoir créé par le gouvernement français peut à tout moment être limité et même aboli par ce même gouvernement. Il ne constitue nullement une conquête stable, hors de portée de ses adversaires, mais une MESURE D'APAISEMENT face à la montée du nationalisme (tout comme en Corse d'ailleurs). Il correspond parfaitement à la définition de COURROIE DE TRANSMISSION.

Qu'est-ce qu'une force d'appoint ? C'est un élément qui est appelé à donner la victoire à d'autres, qui ne veut - ou ne peut - récolter ce qu'il a semé. En intervenant dans la politique française sans revendiquer de responsabilités au niveau gouvernemental, c'est-à-dire au niveau central, les partis bretons non séparatistes font forcément le jeu de ceux qui revendiquent ces responsabilités. Du fait de leur opposition à l'organisation centralisée de la France, ces partis bretons desservent les gouvernants en place qui choisissent - par conviction ou par nécessité - la solution d'une France unitaire et non fédérale. Ils font donc, objectivement, le jeu de l'opposition française. Etant donné que les mieux placés pour profiter des faiblesses et des hésitations de la gauche française, ce sont les partis de droite (et vice-versa), on peut dire qu'aujourd'hui les partis bretons non séparatistes font le jeu de la droite tout comme, il y a quelques années, ils faisaient le jeu de la gauche.

ETRE UNE REFERENCE OU UN APPOINT ?

Nous avons vu que la politique est l'art et la manière d'organiser une société. Pour un parti breton non séparatiste, cette organisation concerne l'Hexagone ; parler de gauche ou de droite suppose donc que l'on se réfère à la gauche et à la droite française. Les seuls qui soient capables d'organiser une société à laquelle on veut appartenir constituent des REFERENCES.

Une force d'appoint ne constitue jamais une référence. Plutôt que de définir tel ou tel parti autonomiste breton comme étant «de droite» ou «de gauche», il serait donc plus logique de le définir comme étant «pour la droite» ou «pour la gauche» (française).

Il serait cependant possible à un parti breton d'être la référence locale d'une gauche ou d'une droite plus vaste, en situant l'alternative au niveau international. Ceci supposerait que, pour ne pas être une simple force d'appoint, un tel parti joue un rôle non négligeable dans une telle internationale qui soit elle-même une référence au niveau des idées politiques. De toutes façons, si cette internationale se donnait comme but le contrôle et la ré-organisation de l'Etat français, le parti breton qui y participerait ne serait, là encore, qu'une force d'appoint. Si cette internationale se donnait pour but le morcellement ou la destruction de l'Etat français, le parti breton qui y participerait serait forcément un parti séparatiste.

En dernier recours, il est toujours possible, pour une organisation bretonne non séparatiste, de revendiquer son appartenance à la droite ou à la gauche en posant le problème, non pas en termes de forces politiques réelles, mais en termes plus idéalistes et plus philosophiques. Il est toujours possible de revendiquer un «esprit» ou une «sensibilité» de droite ou de gauche. Je pense néanmoins que, en politique, les attitudes objectives sont plus déterminantes que les «sensibilités», et que les bonnes intentions ne peuvent être prises en compte raisonnablement. De toutes façons, une sensibilité ne constitue pas une référence politique ; il faut quelque chose de plus concret.

CHANGER LE JEU POLITIQUE

Faute d'être une référence politique, tout parti breton non séparatiste est condamné à une triste alternative : d'un côté la défaite ; de l'autre, voir un parti français récolter ce qu'il a semé. C'est le triste sort de toutes les forces d'appoint et on peut se demander laquelle des deux issues au combat politique est la plus souhaitable. La défaite totale est sans doute la moins radicale ; ce fut d'ailleurs le sort du P.N.B. en 1945. Il ne se décida jamais à être séparatiste. Il est en est mort.

Comment un parti breton pourrait-il être une référence politique ?

Ce n'est pas une question de puissance, ni de nombre d'adhérents. Il faut qu'un tel parti représente une VALEUR, mais une valeur incompatible avec toute organisation politique française. Cette valeur, démontrée par sa durée est la lutte contre la présence. Cette lutte est aussi vieille que la présence française en Bretagne, inscrite dans l'histoire de la Bretagne. Elle est une des références qui permet de comprendre notre histoire.

Un parti séparatiste ne pose pas la question : «Comment doit être organisée la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui ?». Il pose la question : «La société à organiser doit-elle être bretonne ou non ?». Dans un tel cas l'alternative politique est constituée : d'une part par les séparatistes, d'autre part par les forces pro-françaises. Les séparatistes constituent dans ce cas une référence politique.

L'alternative ainsi posée concerne le cadre technique dans lequel s'exercera un nouveau jeu politique. Il s'agit donc avant tout d'élaborer, non pas une philosophie, mais une TECHNIQUE COHERENTE DE LA SEPARATION. Cette technique ne se définit pas en termes de droite ou de gauche, mais en d'autres termes qui sont aussi des termes politiques : réformisme, action révolutionnaire ou coup d'Etat (nous y reviendrons le mois prochain).

Par la suite, la mise en application de cette technique de la séparation créera l'obligation de rechercher un mode de gouvernement du peuple breton. C'est là et seulement là que pourrait intervenir une véritable gauche ou une véritable droite bretonne. C'est-à-dire lorsque les bretons seront pleinement responsables de l'avenir de la Bretagne. A ce moment-là, le S.P.V., qui est un parti de libération et non un parti de gouvernement, aura achevé son oeuvre. L.M.

Baisse prodigieuse de l'essence grâce aux chèques en breton.

SOUTENEZ LES IDEES REPUBLICAINES BRETONNES ENVOYEZ VOS DONS A SPV B-P 120 29 267 BREST

Un instituteur habitué à rédiger ses chèques en breton s'est vu refuser le paiement de l'essence qu'il venait de prendre, recevant le chèque déchiré par le pompiste à la figure. Le pompiste lui ordonne alors de faire son chèque en français, ce qui lui est refusé. Commençant à s'énerver, celui-ci essaye de voler les clés de contact, lance des insultes, disant que l'heure est aux Européens et aux terriens (comme si nous étions des extra-terrestres dans notre propre pays).

La police appelée par le pompiste arrive au bout d'un quart d'heure, demande au client, agressivement, de faire un chèque en français et le menace de passer la nuit au poste. Ayant téléphoné au commissariat, ils essaient d'étouffer l'affaire et s'en retournent penauds sans dresser de procès verbal.

Une seule conclusion s'impose : faites vos chèques en breton, c'est quelque fois la meilleure solution contre la hausse du coût de la vie.

T
R
L
I
B
U
R
N
E
E

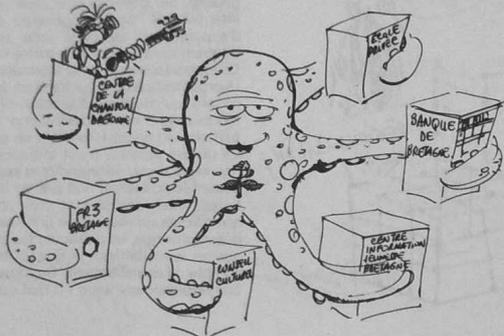
A propos du Centre Régional Chanson Bretagne

JE VOUDRAIS DIRE...

par André-Georges Hamon

* Je voudrais dire, en ces froidures de février, que toujours nombreux sont ceux qui croient à la chanson dans sa liberté existentielle.

* Je voudrais dire aux messieurs du Ministère de la Culture que pour une autre Histoire du Centre Régional pour la Chanson en Bretagne il eut mieux valu les voir imposer, dès le départ, et arbitrairement leurs idées, leurs moyens et leurs hommes plutôt que d'offrir à la Bretagne une fausse proposition démocratique. Le combat eut été mieux posé et plus loyal. Cela eut évité pour la chanson des conflits et pour son environnement un gaspillage en temps, en argent et surtout en hommes. Car de ce côté là, Messieurs, quel beau gachis vous avez réalisé !

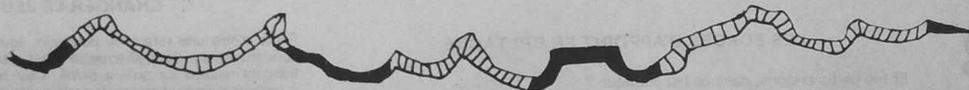


* Je voudrais dire à Jacques Bertin, pour moi l'une des plus grandes voix de l'expression francophone que la décence eut voulu qu'il attendit le retrait de l'ancienne équipe avant de commencer sa campagne officielle pour le poste de direction.

* Je voudrais dire à la Ville de Rennes, plus particulièrement à son représentant officiel et son milieu socio-culturel, que le Centre Régional pour la Chanson (s'il existe véritablement un jour) ne peut être son affaire exclusive, ou même privilégiée. Le Centre Régional a la vocation sur CINQ départements (n'en déplaie au Ministère) et ne peut remplacer dans la tête de quelques uns, ni dans les faits, feu le Festival de la Chanson de Rennes. Je tiens à ce propos à rappeler pour mémoire, mais sans doute aussi pour une meilleure compréhension de l'histoire que c'est au moment même où se tenait l'Assemblée Constitutive du Centre Régional pour la Chanson que la Mairie par la voix de Martial Gabillard déclarait la mort du Festival par la suppression de la ligne budgétaire affectée. C'était le 30 janvier 1982...

* Je voudrais me dire que tout n'est peut-être pas perdu et qu'il est encore possible de s'unir non sur des options philosophiques ou politiques mais sur l'avenir de la chanson dans un non sur pays breton particulier, marqué par un combat culturel original refusé par Paris et la voix d'un peuple en souci de liberté. Le Pays de Bretagne est grand, multiple, divisé, original dans ses propres originalités et ses particularismes. Ce n'est ni Bourges, ni Nanterre, ni même le bordelais. Si un Centre pour la Chanson en Bretagne doit exister, il ne peut qu'être décentralisé à son tour par rapport à Rennes, indépendant dans ses entreprises et toujours soucieux des pulsions les plus marginales qui ne manquent pas d'égarer la vie armoricaine.

* Je voudrais dire, enfin, « Mesdames et messieurs du pouvoir », faites attention. La Bretagne est difficile à cerner comme elle est difficile à aimer. Certains s'y sont cassés les dents. Vous prenez le même chemin en venant d'un au-delà, d'un ailleurs, syndical ou politique, qui oublie les réalités d'une culture populaire dont la chanson dans son expression n'est que l'émanation vivante. Rappelez-vous que la vraie chanson de Bretagne ne s'est jamais mariée qu'avec le souffle rude des vents libertaires !



LES PROFITEURS DU SUFFRAGE UNIVERSEL

ICI

PETITES ANNONCES
GRATUITES
POUR

LES CHOMEURS

OLIDA, NE NOUS
QUITTE PAS.

Des bruits courent dans la région de Loudéac, par lesquels, l'Etat Français aurait proposé à Olida une usine (offerte clef en main !) dans l'est de la France afin de résorber un peu le chômage de ce coin. Le comble est atteint ! Ainsi, la Bretagne a réussi tant bien que mal, malgré une politique française d'exploitation coloniale et d'étouffement de notre Pays, à développer une réelle infrastructure agro-alimentaire qui est partie prenante de la vie économique de la Bretagne ; et aujourd'hui la France vient pour nous voler notre outil de travail !

En plus d'un danger de non-développement de l'usine de Loudéac, ce projet (qui s'inscrit bien dans une politique technocratique de développer le centre Europe), s'il aboutit provoquerait à terme une récession des activités de l'usine de Loudéac pour des raisons évidentes, telles que le coût de transport. La lutte des travailleurs en Bretagne ayant tout de même amoindri le fossé qui séparait les salaires entre bretons et français, l'attrait pour les entreprises de venir en Bretagne pour des coûts salariaux réduits s'estompe également quelque peu. Aussi, les Républicains bretons restent vigilants afin d'être prêts à entamer la lutte avec les travailleurs de Loudéac, pour la défense de l'outil de travail.

Aujourd'hui même nous réclamons le développement de la structure actuelle des Etablissements Olida.

ALAN CORAUD.

Dans la Démocratie à la Française, l'électeur est très sollicité par tous ceux qui veulent faire son bonheur. Les élus sont toujours très discrets sur les juteuses indemnités de leurs mandats. Quelques jours après les législatives de Juin 1981, sur France Inter, deux nouveaux députés donnent des détails sur leurs fonctions. A la question : Combien êtes-vous indemnisés ? «Le député perçoit 29.000 F par mois. Compte tenu de nos nombreux frais, en fait, il ne nous reste pas grand chose ».

En Septembre 1982, le député est indemnisé 32.500 F Il a deux assistants et un ou une secrétaire, chacun rémunéré 7.000 F par mois par les contribuables. L'un des assistants est affecté à la permanence du Parti. Ainsi, le Parti Communiste, qui avant ces législatives de 81 avait 80 permanents a subi une très lourde perte avec 40 permanents de moins. Le Parti Socialiste a bénéficié de 280 permanents qui sont à notre charge. Le Parti Communiste prend en charge tous les frais de fonctionnement du secrétariat du député. Celui-ci verse au Parti de 18.000 à 20.000 F. Le député Socialiste donne à son Parti 7.000 F.

Mais y-a-t'il des Députés ou des Sénateurs qui n'ont qu'un mandat indemnisé ? Ils sont aussi Maire indemnisé de 2.000 à 20.000 F par mois, Conseiller Général à 7.500 F et Conseiller Régional, encore 7.500 F de mieux. Et le Député Européen ? voilà encore 32.500 F. Le Maire cumule ces 5 Mandats. Il est indemnisé 100.000 F par mois et sans doute plus.

Et les fonctions ? Président de ceci ou de cela ? Encore des indemnités pour Présidence du Conseil Général, Présidence des abattoirs, etc... Le Sénateur Arzel le CWTALMEZE est Maire, Conseiller Général, Conseiller Régional et en plus de ses 4 mandats il a dix fonctions, presque toutes indemnisées. Un total qui lui rapporte chaque mois plus de 60.000 F.

Les Députés et Sénateurs votent les lois de Finances qui autorisent le Gouvernement à prélever des impôts sur nos petits salaires et retraites. Et ils nous donnent le « bon exemple » ? Oui, ils se contentent d'une imposition qui ne prend en compte que 12.000 F

par mois. Ainsi, un sénateur indemnisé plus de 750.000 F par an a une imposition qui est calculée sur 140.000 F environ, auxquels s'ajoutent les revenus privés. Car ces «bourreaux du travail» qui cumulent de 2 à 5 mandats et une dizaine de fonctions ont encore des heures disponibles comme avocats chefs d'entreprises, d'industries, etc...

LE Professeur, l'Inspecteur des Finances élu Député ou Sénateur, ne professe plus, n'inspecte plus, mais il continue à avancer dans sa profession.

Il aura droit à 60 ans à deux retraites complètes : celle de Député ou Sénateur et celle du Fonctionnaire ! avec quelques autres compléments comme la retraite de Maire, et très souvent une belle pension d'invalidité.

Les missions parlementaires ? Une façon détournée d'offrir à nos élus des vacances exotiques. Ces missions à Tahiti, aux Antilles, en Nouvelle Calédonie, en Chine, aux USA, etc... très peu du côté de la Russie, permettent aux Députés de se faire accompagner par l'épouse ou la maîtresse-secrétaire. 800 F de frais de mission par jour pour le Député ou le Sénateur. Des frais de mission aussi pour la compagne-secrétaire. En général ces missions de «travail» ne nécessitent aucune dépense. Dans les pays visités, les notables, les hauts-fonctionnaires, leur offrent le gîte et le couvert, et même des cadeaux.

Le jeune Député à 28 ans ? Il se dévoue pendant 5 ans à notre service et nous le remercions ? Il a alors une retraite annuelle de 84.000 F, soit 7.000 F qui lui est versée quel que soit son âge et sa situation. S'il a été mandaté 20 ans, sa retraite est de 14.000 F par mois. 42 ans de mandat donnent droit à une retraite de 24.500 F par mois, sans compter la pension pour avoir ruiné sa santé «par dévouement envers ses concitoyens».

Le Député à droit à un prêt pour construire : 150.000 F à 0 %, un prêt complémentaire de 250.000 F à 5 %. Il a la gratuité totale de la SNCF et à AIR-INTER. Son épouse a une réduction de 50 %. Le Député Européen a des frais de mission de 280 F par jour de déplacement à Strasbourg. Dans cette ville il a une deuxième secrétaire à notre charge aussi, et une voiture de

fonction, qu'a la secrétaire utilise en l'absence du Député.

Les candidats à faire notre bonheur ne révèlent jamais leurs avantages et privilèges. Les campagnes électorales sont acharnées : le gagnant s'assure un bel avenir. S'il n'est pas réélu il a une confortable retraite, même s'il a moins de trente ans. La République grasse bien ses notables, les élus Bretons qui sont alors très dévoués à la République Française, c'est avec leur complaisance ou leur complicité que l'Etat étranger a réussi à détruire notre langue, à faire des Bretons un Peuple de plus en plus assimilé avec des oeillets bien placés. Les Elus sont des Profiteurs du Suffrage Universel, les supports de la colonisation française, c'est à dire de l'occupation de la Bretagne. Ce sont des collabos.

Ces collabos sont les responsables de l'installation de la base des sous-marins de la force de dissuasion française dans la rade de Brest. Cette implantation peut avoir pour conséquence la destruction partielle ou totale de la Bretagne. Si le feu nucléaire s'abat sur la Bretagne, les survivants n'auront pas du mal à situer les responsabilités et à mettre en accusation tous les notables, ceux de l'époque de la construction de la base sous-marine et ceux en place actuellement. Faisant peu de cas de nos vies, il serait normal que nous ayons très peu de considération pour les leurs.

Tôt ou tard notre pays se débarrassera du carcan français. Le peuple redevenu lucide jugera ses notables pour les condamner à la confiscation de tous leurs biens et au bannissement.

Directeur gérant.
A. Ploü
2ème année
Numéro 12
Prix de vente : 7 FF.
8 pages
Publication mensuelle
BP 1202 RENNES ST CYR 35 037
Commission paritaire n°50 887
Rédacteur en chef H. FRANGEUL
Imp BIP VERN/SEICHE
RC 72 B 120